

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES  
/ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

## **Résultats de la recherche "Entrepôt 1511" sur la base de données ARIA - État au 25/06/2024**

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : [barpi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:barpi@developpement-durable.gouv.fr)

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "Entrepôt 1511":

## Accident

### Fuite d'ammoniac dans une entreprise de transport et logistique

**N° 61323 - 22/09/2023 - FRANCE - 56 - LE SOURN .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61323/>



Vers 6h45, un dégagement d'ammoniac se produit à la suite d'une fuite sur une canalisation d'ammoniac basse pression dans un entrepôt frigorifique d'une entreprise de transport et logistique. L'alerte est donnée par l'alarme de détection d'ammoniac. L'odeur est perçue à l'extérieur du site. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité de 140 m au niveau de la zone industrielle et évacuent le personnel de 2 entreprises situées sous le vent. Des barrages filtrants permettent de laisser passer les poids lourds chargés de denrées périssables venus ou repartant d'entreprises voisines. La fuite est arrêtée en début d'après-midi. Le taux relevé dans le bâtiment est conséquent. Les portes de ce dernier sont ouvertes pour ventilation. L'alimentation en ammoniac est stoppée et un forçage de l'aspiration pour confiner dans la bouteille basse pression l'ammoniac restant dans le circuit est mis en place. Des extracteurs sont mis en route pour évacuer l'ammoniac plus rapidement. Les barrières sont partiellement levées peu après 17 h, mais la rue voisine reste fermée à la circulation jusqu'à 20 h. Le lendemain, vers 2 h, la fuite est réparée. À 9 h, les tests de sécurité sont terminés et le site redémarre vers 14 h.

La quantité de produit libéré dans l'atmosphère est estimée à 150 kg. 15 t de marchandises alimentaires non-conformes sont envoyées en méthanisation et 2 cuves de 1000 l d'une solution d'ammoniac résultant de la purge des incondensables et du dégazage de la tuyauterie sont envoyées vers une filière dûment autorisée. Les bouteilles d'oxygène utilisées pour les appareils respiratoires isolants des opérateurs sont re-remplies.

Une rupture d'un fond bombé au niveau d'une tuyauterie basse pression d'une installation de production de froid à l'ammoniac est à l'origine de la fuite. Cela est la conséquence d'un coup de bélier (choc interne au circuit) en raison d'une mauvaise synchronisation de 2 vannes, mal paramétrées à l'origine et de la modification de température d'exploitation de certaines chambres frigorifiques de l'entrepôt.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- réduit le débit d'alimentation des évaporateurs pour limiter le risque lié au coup de bélier ;
- modifie le pilotage des vannes ;
- vérifie l'état global du circuit par sondage des canalisations ;
- adapte les équipements pour répondre au besoin de variation de température d'exploitation des chambres frigorifiques ;
- met en place des extracteurs d'ammoniac au niveau des stations de vannes.

---

## Accident

### Fuite d'NH3 dans un entrepôt réfrigéré

**N° 31216 - 23/09/2005 - FRANCE - 44 - CARQUEFOU .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31216/>



Dans un entrepôt frigorifique construit en 1980, 40 kg d'ammoniac (NH3) fuient d'installations de réfrigération en rénovation contenant 3,5 t de frigorigène.

Avant de remplacer des collecteurs NH3 en hauteur dans un couloir de manutention, un tuyauteur employé par un frigoriste sous-traitant enlève à 10h20 le calorifugeage isolant plusieurs anciennes tuyauteries devant le tunnel de congélation. De la glace se trouvant dans l'isolant, l'ouvrier utilise un marteau et un burin, percute une canalisation et de l'NH3 gazeux fuit dans le quai de manutention. Le responsable d'exploitation fait évacuer ce quai et les bureaux proches 5 min plus tard, puis alerte le directeur en visite clientèle qui donne consigne d'appeler les pompiers, d'avertir le locataire d'une partie des locaux séparée de la zone NH3 et de maintenir le personnel hors du bâtiment. De 10h30 à 11 h, le frigoriste de l'entrepôt et 2 frigoristes sous-traitants ferment les vannes d'aspiration et d'alimentation en liquide des chambres et du tunnel. A 11 h, un technicien accompagné de 2 pompiers recherchent la fuite qui est localisée 45 min plus tard : un trou de 2 à 3 mm sur un piquage du collecteur. La tuyauterie est vidangée et mise sous vide. Des prélèvements d'air à 12h30 montrent l'absence d'NH3 dans la partie des locaux louée, 0 à 4 ppm au 1er étage de l'entrepôt, 4 à 20 ppm au rez-de-chaussée et 50 ppm sur le quai devant le tunnel. Les activités reprennent à 13 h. A la remise en service des installations, seule la vanne de départ liquide du tunnel est isolée, les vannes d'aspirations restant ouvertes pour aspirer le reste de l'NH3 dans les batteries du tunnel.

L'exploitant et le prestataire avaient rédigé un plan de prévention et une procédure d'intervention avant les travaux. Il n'y a pas de victime. Plusieurs mesures sont prises : remplacement des collecteurs et des calorifuges, nouveaux collecteurs placés plus haut (risque de heurt diminué) et calorifugés séparément, réunions avec le prestataire pour un rappel des consignes de sécurité et avec l'équipe d'exploitation pour améliorer la réaction à ce type d'accident, exercice planifié avec les pompiers en 2006. Un arrêté préfectoral impose une étude technico-économique : confinement des canalisations de distribution d'NH3 vers les chambres froides, vannes à sécurité positive commandées à distance, amélioration des conditions d'accès aux installations en hauteur dans le circuit de distribution.

---

## Accident avec fiche détaillée

### Incendie d'un entrepôt frigorifique

**N° 11547 - 19/08/1997 - FRANCE - 76 - LE HAVRE .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

[https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/fiche\\_detaillee/11547/](https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/fiche_detaillee/11547/)



Un feu d'origine criminelle se déclare à 16h20 dans un entrepôt de 30 000 m<sup>2</sup> d'emprise au sol sur 2 niveaux, abritant des archives et un hangar frigorifique comprenant une unité de réfrigération à l'arrêt mettant en oeuvre 5 t d'ammoniac (NH3). Le front de flamme est évalué à 350 m 15 mn après l'alerte. Un périmètre de sécurité est établi. D'importants moyens sont mobilisés : une centaine de pompiers, 2 remorqueurs de haute mer... Des évapo-condenseurs explosent dans l'incendie, libérant 2 t d'NH3 gazeux à l'atmosphère. Une CMIC effectue des prélèvements (4 ppm d'NH3 dans les fumées sur site, négatif à 300 et 1 200 m). L'unité de réfrigération est vidangée les jours suivants et l'NH3 est stocké en conteneurs.

---

## Accident

### Incendie dans le local technique d'un entrepôt frigorifique

**N° 57973 - 05/09/2021 - FRANCE - 61 - ARGENTAN .**

**H52.10 - Entreposage et stockage**

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57973/>

Vers 23h30, un dimanche, un feu se déclare dans un entrepôt frigorifique, au niveau de l'armoire électrique du local de protection incendie par raréfaction d'oxygène. Un capteur de fumée situé dans le couloir desservant le local déclenche l'alarme incendie du site. Les capteurs voisins détectent aussi la fumée. En parallèle, l'injection d'azote se met en marche. La combustion s'éteint d'elle-même. Le lendemain matin, l'exploitant découvre qu'un incendie a eu lieu sur le site. Des rondes sont mises en place, toutes les 2 h. Trois armoires électriques ont brûlé.

L'incendie est dû à un problème électrique sur une armoire avec un effet collatéral sur une pompe. Le report d'alarme vers le personnel d'astreinte n'a pas fonctionné. La société chargée de l'entretien des installations a débranché, par erreur, le report d'alarme.

A la suite de l'événement, l'exploitant modifie son système de report d'alarme et met en place un système d'autocontrôle. Une protection incendie des armoires électriques est installée. L'exploitant demande à son prestataire de proposer des actions d'améliorations concernant le système de protection incendie.

---

**Accident****Fuite de 50 l d'NH3.**

**N° 8400 - 28/03/1996 - FRANCE - 85 - SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE .**

**H52.10 - Entreposage et stockage**

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8400/>



Lors d'une purge d'huile sur l'unité de réfrigération d'un entrepôt frigorifique, un opérateur enlevant le bouchon de purge est surpris par une projection de 25 kg d'ammoniac (gaz / liquide) due à l'ouverture brutale d'une obturation dans la canalisation. Une CMIC intervient. Une société privée récupère le produit. Un 2ème employé et un pompier sont aussi incommodés. Deux des blessés sont hospitalisés et placés en observation. L'NH3 émis en toiture provoque une gêne dans l'environnement proche. Un périmètre de sécurité est établi. Les entreprises voisines, des marins et des passants sont évacués. Le secteur est privé d'électricité 3 h. Les 2 purges seront dotées d'une fermeture automatique par contrepoids et d'une cuvette de rétention.

---

**Accident****Incendie d'une armoire électrique dans un entrepôt**

**N° 60214 - 26/01/2023 - FRANCE - 25 - BESANCON .**

**H52.10 - Entreposage et stockage**

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60214/>

Vers 9 h, un feu se déclare au niveau d'une armoire électrique dans la zone des bureaux d'un entrepôt. L'alerte est donnée par l'alarme incendie. Le POI est déclenché, le personnel est évacué et le réseau d'extinction automatique se met en marche. Les pompiers interviennent et éteignent l'incendie au moyen d'une lance. Les locaux enfumés sont ventilés. Les secours assèchent les vestiaires et les locaux administratifs. Vers 10h30, l'intervention est terminée. Une alimentation électrique provisoire est mise en place pour l'éclairage et l'activité reprend sur le site. Les dégâts concernent 10 m² dont l'armoire électrique, des plaques de faux plafond et le revêtement de sol.

Un transformateur présent dans l'armoire électrique est à l'origine du sinistre. Ce matériel

était ancien.

À la suite de l'événement, l'exploitant contrôle les équipements équivalents à celui ayant occasionné le sinistre et les remplace si nécessaire.

---

## **Accident**

### **Incendie de palettes dans un entrepôt frigorifique**

**N° 60006 - 14/12/2022 - FRANCE - 31 - VILLENEUVE-LES-BOULOC .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60006/>

Vers 11 h, un feu se déclare sur des palettes de denrées alimentaires au niveau d'une chambre froide à -17 °C de 3 600 m<sup>2</sup> dans un entrepôt frigorifique de 7 200 m<sup>2</sup>. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et évacuent 20 salariés. Les pompiers mettent en place deux lances. Un important panache de fumées se dégage. La température très froide dans le bâtiment, ainsi que les fumées, compliquent l'intervention des secours. L'eau des lances produit de la glace qui engendre un risque d'effondrement liés à l'augmentation du poids des denrées. Une ventilation naturelle est mise en place pour désenfumer le bâtiment. L'incendie est maîtrisé à 21h20. Deux pompiers restent sur place pour effectuer un contrôle par caméra et vérifier l'absence de points chauds. Le feu est déclaré éteint le lendemain à 18h30.

Les eaux d'incendie sont confinées dans le bassin de rétention du site, puis évacuer par une société spécialisée après analyse. La société extérieure assurant la gestion des installations de production de froid à partir de l'ammoniac évacue, à la demande de l'exploitant, l'ammoniac présent dans l'installation. La production de froid est à l'arrêt. Certains salariés sont reclassés sur d'autres sites du groupe. L'exploitant déclare une perte de 7 800 EUR de matériel.

D'après l'exploitant, plusieurs pistes sont possibles : auto fermentation du pain congelé, ou décharge électrostatique du chariot de manutention/palletier, ou contact acier/acier au niveau des roues de guidage du chariot de manutention.

---

## **Accident**

### **Effondrement de la toiture d'un entrepôt**

**N° 60777 - 19/06/2023 - FRANCE - 51 - BUSSY-LETTREE .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60777/>

Vers 18h30, à la suite d'un violent orage, de l'eau s'accumule dans la cour de manoeuvre des poids-lourds et sur les toitures d'un entrepôt logistique, provoquant une montée en charge des eaux pluviales dans les canalisations et sur la toiture. La toiture s'effondre ponctuellement, le bâtiment présente 3 impacts. L'installation sprinkler se rompt avec un déclenchement des alarmes. Les installations de climatisation sont également endommagées. L'exploitant appelle les pompiers à 20 h. Arrivés à 20h45, ces derniers constatent les dégâts et demandent la coupure de l'électricité, ainsi que la fermeture du site. Un bureau d'études identifie les zones fragilisées par les effondrements de la toiture. Les zones sinistrées autour de chaque impact sont balisées, sécurisées et interdites au personnel. L'exploitation reprend, en dehors des zones impactées, avec des mesures compensatoires eu égard l'absence de fonctionnement du système de sprinklage : interdiction de travaux par points chauds, mise en place d'extincteurs complémentaires, inspection des stockages à la fermeture du site. Le sprinklage est remis en fonctionnement partiel. Le site est gardienné 24 h/24 et 7 j/7.

Les produits stockés ne présentent pas de risques particuliers. Il n'y a pas de risque de pollution. Aucun personnel n'était présent sur site au moment du sinistre. Seul un impact économique avec des dégâts matériels importants et une perte d'exploitation sont à déplorer.

Un entrepôt logistique voisin est également impacté (ARIA 60776).

---

## **Accident**

### **Incendie dans un entrepôt frigorifique**

**N° 51852 - 03/07/2018 - FRANCE - 01 - ATTIGNAT .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51852/>



Un feu suivi d'une micro fuite d'ammoniac se produit vers 3 h dans l'installation de réfrigération d'un entrepôt frigorifique (autorisation rubrique 1510 et enregistrement rubrique 1511). Les secours établissent un périmètre de sécurité. Les mesures de NH3 donnent : 100 ppm à 1 m des tuyauteries en inox du groupe froid et 20 ppm à l'entrée du local. La fuite d'ammoniac est colmatée vers 11 h.

Deux pompiers sont intoxiqués par les émanations lors de leur intervention. Un compresseur sur les 4 présents est endommagé. 150 employés sont en chômage technique. Deux jours après le départ de feu, l'exploitant parvient à redémarrer l'installation et préserve les 4 300 t de denrées stockées (16 500 palettes). Les eaux d'extinction (ammoniaque) sont collectées dans un bassin de rétention en vue de leur traitement.

Un échauffement du rotor du moteur d'un compresseur pourrait être à l'origine de l'incendie. L'intensité de l'incendie aurait été augmentée par la présence non autorisée de matières combustibles (fûts d'huile) dans l'installation de réfrigération.

A la suite de l'événement, l'inspection des installations classées fait décalorifuger certains équipements. Les détecteurs NH3 de l'installation sont également changés.

---

## **Accident**

### **Incendie dans un entrepôt réfrigéré en construction.**

**N° 34104 - 07/01/2008 - COREE DU SUD - 00 - ICHEON .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34104/>



Un feu se déclare le matin au sous-sol d'un entrepôt réfrigéré en construction de 20 000 m² alors que des employés effectuent des travaux de soudure en présence de matériaux et de substances chimiques inflammables : polyuréthane, diluants ... Plusieurs explosions se succèdent. Plus de 600 pompiers, une centaine de camions anti-incendie et des centaines de policiers sont mobilisés. Les nombreux produits chimiques diluants et toxiques stockés compliquent l'intervention. Sur les 57 personnes travaillant sur le site, 40 employés sont tués et 10 sont blessés, brûlés ou intoxiqués notamment par les fumées de combustion des matériaux d'isolation. Les installations de réfrigération n'auraient pas été atteintes. L'entrepôt devait être inauguré en fin de semaine. L'origine exacte du sinistre n'est pas connue, des vapeurs inflammables se seraient embrasées lors des travaux de soudure.

---

## **Accident**

## Feu d'entrepôt.

**N° 40668 - 26/07/2011 - FRANCE - 59 - COUDEKERQUE-BRANCHE .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40668/>



Un feu se déclare lors de travaux d'étanchéité, vers 10 h, sur la toiture en matériau bitumineux d'un entrepôt de 7 980 m<sup>2</sup>. Compartimenté en 4 cellules, le bâtiment abrite des produits agroalimentaires, des liquides inflammables et des aérosols. Une colonne de fumée noire visible à une dizaine de km s'échappe de l'entrepôt. Une explosion, qui impliquerait une bouteille de gaz reliée au chalumeau de l'ouvrier travaillant sur le toit, se produit. Un employé du site donne l'alerte. Le plan ETARE est déclenché et la circulation sur la ligne ferroviaire proche est interrompue. Les pompiers maîtrisent le sinistre après plusieurs heures d'intervention. Pour circonscrire le feu, les secours pompent l'eau d'un canal voisin. Les bouches d'incendie ne sont en revanche pas utilisées. La coupure rapide de l'électricité a gêné la ventilation du site en ne permettant pas d'ouvrir les portes et volets électriques du bâtiment. Enfin quelques explosions se sont produites malgré la protection de la cellule aérosol assurée par les pompiers. Leurs effets sont restés cependant très limités et confinés à la cage de stockage.

Les dommages matériels sont importants (destruction des verrières et des exutoires de 3 cellules, marchandises stockées...) et 20 employés sont en chômage technique. Aucune information n'est donnée sur les dommages éventuels subis par les installations de réfrigération mettant a priori en oeuvre des dérivés chloro-fluorés. Les eaux d'extinction sont confinées dans le bâtiment, ainsi que dans un bassin dédié à la réserve incendie.

Lors de la visite du site, l'inspection des installations classées constate qu'un permis de travail annuel est délivré à l'entreprise sous-traitante, mais qu'aucun permis de feu n'a été délivré pour les travaux de réparation. Le Préfet propose un arrêté de mise en demeure. L'inspection demande également à l'industriel d'analyser et d'évacuer les eaux d'extinction dans une installation autorisée à cet effet. Des dispositions de protection de la zone de travail sous voûte et autour de la zone de travaux auraient sans nul doute limité les risques de propagation de l'incendie, ainsi que le respect d'un ordonnancement bien précis des opérations : analyse des risques avant l'intervention, découpage préalable de la zone de plaque d'asphalte à réparer pour l'isoler...

---

## Accident

### Rupture de canalisation du poste sprinkler d'un entrepôt frigorifique

**N° 60122 - 20/11/2022 - FRANCE - 83 - LE LUC .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60122/>

Vers 15h15, la canalisation d'un poste sprinkler se rompt au niveau du deuxième étage de la mezzanine dans la zone surgelée d'un entrepôt frigorifique. Le poste sprinkler est mis à l'arrêt. Le service sécurité du site effectue des rondes de surveillance toutes les 3 heures et des rondes virtuelles avec la vidéo sont mises en place. A la suite de cette rupture de canalisation, la chambre froide est prise en glace. Le lendemain, la glace est cassée et l'activité de préparation des colis est suspendue.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac dans un entrepôt frigorifique

**N° 56452 - 04/12/2020 - FRANCE - 83 - LES ARCS .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56452/>



Vers 14 h, une fuite d'ammoniac se produit lors de la vérification du bon fonctionnement de la conduite d'une chambre froide d'un entrepôt frigorifique. Le technicien effectuant la maintenance est principalement brûlé aux mains, mais aussi au cou, aux avant-bras et aux jambes (brûlures thermiques et chimiques). Il est transporté à l'hôpital. Son pronostic vital n'est pas engagé. Une équipe spécialisée en risques chimiques des pompiers évalue les risques et colmate la fuite vers 16h20. La conduite est vidangée. Les réparations durent plusieurs jours. Les pompiers rencontrent des problèmes avec le circuit de CO2 servant au refroidissement du NH3 qui monte en pression et risque de provoquer des détonations sans risque mais avec un fort impact sonore.

Les équipements de réfrigération ne pouvant pas être remis en service, 1 000 palettes sont évacuées avec 150 poids lourds sur un autre site. La circulation est perturbée.

Le technicien, qui appartient à une entreprise spécialisée, intervenait pour purger un échangeur à plaques fonctionnant à l'ammoniac et utilisé en évaporateur. Il a ouvert la vanne de purge en point bas. Un bouchon d'huile s'est formé par la détente de l'ammoniac liquide contenu dans l'huile, ce qui a obstrué le tuyau. Puis le bouchon a fondu, aspergeant le technicien d'un mélange d'huile et d'ammoniac.

---

**Accident**

**Fuite d'ammoniac dans un entrepôt frigorifique**

**N° 52602 - 16/11/2018 - FRANCE - 01 - SAINT-VULBAS .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52602/>



A 18h15, l'alarme "ammoniac" se déclenche dans un local compresseur d'un entrepôt frigorifique. L'exploitant appelle les secours et le frigoriste. Il confine le personnel soit 25 salariés et arrête les compresseurs. La ventilation forcée du local se met en route suite au déclenchement de l'alarme. A 20h05, la situation redevient normale.

Le compresseur venait d'être remis en service après un arrêt de 3 semaines. Selon le frigoriste, le joint d'étanchéité aurait séché en l'absence de lubrification par l'huile et n'aurait plus assuré sa fonction d'étanchéité.

---

**Accident**

**Feu d'entrepôt réfrigéré**

**N° 36012 - 26/03/2009 - CHINE - 00 - ANQIU .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36012/>



Un feu se déclare vers 10h40 dans un entrepôt réfrigéré. L'incendie est éteint à 12 h ; 4 personnes ont été tuées et 6 autres sont blessées. Des matériaux d'isolation thermique auraient pris feu alors que des ouvriers soudaient des tuyaux et démontraient un vieux compartiment réfrigéré (chambre froide ?). Aucune précision n'est donnée sur les dommages subis par les installations de réfrigération.

## Accident

### Incendie dans un entrepôt frigorifique.

N° 34062 - 02/08/2007 - ESPAGNE - 00 - VALENCE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34062/>

Un feu se déclare à 23 h dans le local des compresseurs d'un entrepôt frigorifique. Les secours luttent toute la nuit contre l'incendie, puis découvrent un stock de 3 000 t de poissons congelés à traiter rapidement pour éviter le risque de putréfaction accéléré en période estivale et limiter les émanations odorantes dans le voisinage. Des difficultés sont rencontrées pour cette intervention en raison du risque d'effondrement du bâtiment redouté par les experts. Aucune autre information n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac

N° 23371 - 28/09/2002 - FRANCE - 22 - SAINT-BRIEUC .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23371/>



Une fuite d'ammoniac (NH<sub>3</sub>) se produit le week-end vers 22h10 sur les installations de réfrigération d'un entrepôt frigorifique. Un périmètre de sécurité de 200 m est établi et la population se confine. Le personnel technique de l'entreprise stoppe la fuite. L'accident est dû à l'ouverture intempestive d'une soupape de sécurité installée sur un receveur de la salle des machines principale et dont l'orifice de rejet est collecté et reporté en toiture. La soupape fait partie d'un dispositif limiteur de pression constitué de 2 soupapes montées en parallèle sur un robinet inverseur par vanne 3 voies. La soupape tarée à 16,5 bar s'est ouverte sans raison apparente, les enregistrements de pression indiquant une pression normale de fonctionnement de l'installation lors de l'incident (12 bar). Cette soupape qui faisait l'objet de contrôles et de vérifications réguliers, avait notamment été remplacée en 1998 ; située dans la salle des machines elle est donc protégée d'une éventuelle dégradation liée aux intempéries. Le rejet d'NH<sub>3</sub> a été détecté par des capteurs situés dans les combles sous la toiture. Une alarme s'est déclenchée lorsque le 2ème seuil (4 000 ppm) a été atteint, provoquant la mise en sécurité par arrêt total de l'installation et alertant un technicien d'astreinte par transmission téléphonique ; ce dernier est sur place 15 mn plus tard. Les pompiers prévenus par le voisinage (odeur) sont sur les lieux à 22h45, suivis 5 mn plus tard du responsable technique et du directeur de l'établissement. La soupape défectueuse est remplacée durant la nuit et les installations redémarrent le dimanche matin sous surveillance renforcée. La quantité d'NH<sub>3</sub> rejetée en hauteur (8,5 m) et sous forme vapeur est évaluée à quelques kilogrammes ; celle-ci ne nécessite pas d'appoint de frigorigène dans l'installation. Aucun dommage notable sur l'environnement n'est observé. Une réflexion interne est engagée : collecte des rejets avec détection et neutralisation, remplacement complet des soupapes en changeant si nécessaire le type de ces équipements... L'exploitant note que la chaîne de transmission d'alarme a bien fonctionné et que la collaboration entre les employés et les pompiers a été efficace, notamment en raison des exercices communs réguliers effectués par le passé.

---

## Accident

### Feu dans la chambre surgelée d'un entrepôt de marchandises.

N° 38090 - 06/02/2010 - FRANCE - 25 - BESANCON .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38090/>

Un feu dans la chambre froide du bâtiment des surgelés d'un entrepôt de marchandises émet une épaisse fumée noire odorante qui dérive dans le quartier concerné puis l'ouest de la ville. Le gardien de l'établissement donne l'alerte à 19h40. Une tête de sprinkler se déclenche, l'eau déversée entraîne l'effondrement d'une partie de la toiture de la chambre dans laquelle 2 à 3 cm de glace se sont accumulés. Une trentaine de véhicules de secours intervient. Les pompiers éteignent l'incendie après 1h30 d'intervention. Seuls des dommages matériels sont à déplorer ; les panneaux de la chambre froide et les équipements électriques sont endommagés sur 10 à 20 m<sup>2</sup> de surface. Les installations de réfrigération épargnées sont opérationnelles. Selon l'exploitant, aucune fuite de frigorigène chloro-fluoré ne serait à déplorer. La chambre endommagée est isolée, son accès est interdit aux employés. Un transformateur sec alimentant une boucle de chauffage du sol de la chambre surgelée serait à l'origine du sinistre.

---

## Accident

### Feu d'entrepôt frigorifique

N° 45384 - 19/06/2014 - FRANCE - 38 - AGNIN .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45384/>

Un feu se déclare vers 7 h dans un entrepôt frigorifique. Les flammes sont localisées dans une chambre froide contenant 60 t de glaces, sorbets et produits surgelés à - 20°C. Les pompiers éteignent le feu à 8 h avec 1 lance à eau et ventilent la chambre froide. Le sinistre est parti d'un tableau électrique. Les éventuels dommages subis par les installations de réfrigération ne sont pas connus.

---

## Accident

### Fuite de gaz réfrigérants dans un entrepôt frigorifique

N° 42150 - 09/05/2012 - FRANCE - 59 - LOON-PLAGE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42150/>

   

Dans l'enceinte du port maritime, les pompiers interviennent à 11 h à la suite du malaise de l'un des employés d'un entrepôt frigorifique. A leur arrivée, leurs détecteurs de monoxyde de carbone (CO) se déclenchent ; les 8 employés de l'établissement sont évacués. Les mesures atmosphériques indiquent également la présence de gaz réfrigérants chloro-fluorés de type R22 et R404. Un frigoriste arrête la fuite. Aucune autre information n'est donnée sur les installations de réfrigération à l'origine de la fuite.

---

## Accident

### Fuite d'NH3.

N° 19163 - 26/07/2000 - FRANCE - 29 - QUIMPERLE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19163/>

   

En l'absence des employés, une fuite d'ammoniac se produit la nuit sur les installations de réfrigération d'un entrepôt. Des ouvriers dans un établissement voisin, gênés par une forte

odeur, préviennent les pompiers et des techniciens de l'entrepôt ; ces derniers arrivent sur les lieux 1 h plus tard. L'accident a pour origine la défaillance d'un joint torique (diam. voisin de 20 mm) sur le pilote d'une vanne d'aspiration implantée sur une canalisation d'NH3 gazeux basse pression associée à une chambre froide. L'installation est mise en dépression à l'aide d'un compresseur et la zone de fuite est isolée, le joint est remplacé en 15 min. La quantité d'NH3 perdue est évaluée à moins de 1 l. Le dispositif de télé-surveillance prévu pour alerter le personnel de maintenance n'a pas fonctionné, la concentration en NH3 dans l'air étant inférieure au seuil de déclenchement programmé (2 000 ppm). Un contrôle général de l'installation est réalisé avant sa remise en service.

---

## **Accident**

### **Dégagement d'ammoniac dans un entrepôt frigorifique.**

**N° 14676 - 06/09/1996 - ALLEMAGNE - 00 - WUNSTORF .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14676/>



Une fuite de 2 kg d'ammoniac se produit sur les installations de réfrigération d'un entrepôt frigorifique. Un employé qui devait fermer des vannes dans la salle des machines avant de les décapier pour appliquer une nouvelle protection anticorrosion est gravement intoxiqué. Un détecteur de gaz déclenche une alarme, l'installation est isolée et le local est ventilé. Un 2ème employé, présent en salle de contrôle et ayant perdu tout contact radio, s'équipe d'un masque et porte secours à la victime. La fuite a pour origine une fissuration du boîtier d'une vanne pilote dans le poste de commande. Les 2 employés sont hospitalisés.

---

## **Accident**

### **Dégagement d'ammoniaque.**

**N° 12029 - 18/08/1995 - ALLEMAGNE - 00 - HAMBOURG (HAMBURG) .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12029/>



Dans un entrepôt frigorifique, la défaillance d'une vanne asservie protégeant un séparateur entraîne un retour d'ammoniac (NH3) dans le réservoir à pression intermédiaire, puis dans le réservoir principal et dans le circuit du condenseur qui monte en pression. Les soupapes de sûreté s'ouvrent et 500 kg d'NH3 sont émis à l'atmosphère. L'installation de réfrigération est hors service. La police interdit l'accès à la zone. Les soupapes de réglage et de surpression sont remplacées. Un interrupteur à flotteur est installé sur les condenseurs. Une expertise est réalisée pour découvrir les sources potentielles de risque et les éliminer le cas échéant.

---

## **Accident**

### **Fuite d'ammoniac à FIVES.**

**N° 4369 - 12/03/1993 - FRANCE - 59 - LILLE .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4369/>



Inquiété par une odeur caractéristique d'ammoniac, un riverain d'un entrepôt frigorifique prévient les pompiers qui alertent le personnel d'astreinte du dépôt. L'origine de la fuite

est rapidement identifiée : une tête de vanne desserrée. Les pompiers n'interviennent pas dans l'entrepôt mais dévient la circulation et interdisent l'accès du quartier dans un rayon de 100 m durant l'intervention (1H30). Aucune personne ne sera indisposée par le rejet d'ammoniac. L'unité de réfrigération, très ancienne, utilise du matériel actuellement abandonné en raison du risque de fuite. Isolée pour être vérifiée et réparée (2 autres fissures auraient été découvertes sur les conduites), elle sera démantelée 3 mois plus tard.

---

## **Accident**

### **Fuite d'ammoniac dans un entrepôt frigorifique.**

**N° 2282 - 01/08/1990 - FRANCE - 26 - MONTELIMAR .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2282/>



Lors du démontage d'une vanne sur une installation de réfrigération d'un entrepôt frigorifique, une fuite d'ammoniac gazeux a lieu sur une canalisation du circuit basse pression mal isolée. L'opérateur ne peut resserrer la vanne (clé à cliquet gelée) et la fuite se prolonge 20 min. La porte arrière de la salle des machines étant ouverte, le nuage se propage à l'extérieur. Les employés sont évacués ; l'un d'eux intoxiqué est hospitalisé ainsi qu'une femme enceinte vivant à proximité. Les mesures effectuées dans l'atmosphère par les pompiers donnent des concentrations de 7 ppm pour un seuil de détection de 5 ppm. Sur un volume de 1 200 l, seulement 3 à 4 l d'ammoniac à -33 °C se seraient échappés des installations.

---

## **Accident**

### **Feu de poids lourds frigorifiques suite à un impact de foudre**

**N° 58006 - 26/09/2021 - FRANCE - 26 - CREPOL .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58006/>

Vers 5h30, à la suite d'un impact de foudre, un feu se déclare sur un poids lourd frigorifique dans une entreprise de transport. L'incendie se propage à d'autres véhicules. Le personnel évacue les camions à proximité. Les pompiers stoppent la propagation.

---

## **Accident**

### **Arc électrique dans un entrepôt frigorifique.**

**N° 45292 - 20/05/2014 - FRANCE - 62 - SAINT-LAURENT-BLANGY .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45292/>



Dans un entrepôt frigorifique, 2 ouvriers sous-traitants sont brûlés dont 1 gravement suite à un arc électrique lors de la maintenance d'un transformateur (380 V/800 A). Les secours éteignent l'incendie et transportent les deux blessés à l'hôpital. L'alimentation du site est coupée mais le bâtiment possédant une autonomie de 8 h, l'activité n'est pas impactée.

---

## **Accident**

### **Déversement d'huile de palme**

**N° 31203 - 28/12/2005 - FRANCE - 33 - BASSENS .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31203/>



Une centaine de litres d'huile de palme se déverse dans l'estuaire de la GIRONDE à la suite d'une fausse manoeuvre sur un navire ravitaillant un entrepôt non frigorifique. Une traînée de 500 m de long, constituée de fines plaques blanchâtres de 50 cm de diamètre, dérivent entre le BEC d'AMBES et BLAYE. Les produits, naturels, non polluant pour le milieu marin et biodégradable, ne présentent aucun danger pour les personnes et l'environnement d'autant plus que la quantité déversée est négligeable au regard du milieu dans lequel il évolue.

---

**Accident**

**Feu de semi-remorque**

**N° 30357 - 25/07/2005 - FRANCE - 34 - BOISSERON .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30357/>



Un feu d'origine malveillante se déclare vers 2 h sur une semi-remorque de balles de carton compacté stationnée sur la plateforme extérieure "déchets" d'un entrepôt réfrigéré de produits alimentaires. L'incendie se propage à 50 palettes en bois situées à proximité immédiate puis, par rayonnement, à un stock de 2 400 palettes distant de 4 m. La chaleur du foyer provoque l'explosion de 7 des 25 bouteilles de 13 kg de propane stockées dans un casier distant de 5 m. La société de surveillance alerte l'exploitant et les pompiers à 2h34 ; ils arrivent sur place respectivement à 2h45 et 2h50. Les secours maîtrisent l'incendie en 1h10 à l'aide des RIA et des poteaux incendie du site. Les portes et murs coupe-feu 2 h ont évité la propagation de l'incendie aux bâtiments et les eaux d'extinction ont été recueillies dans un bassin de rétention. L'incendiaire repéré par les caméras de surveillance sera interpellé dans les 48 h par les gendarmes. A la suite du sinistre, l'exploitant éloigne les bouteilles de gaz d'au moins 10 m des stockages de matériau combustible et limite la quantité de palettes stockées en augmentant leur fréquence d'enlèvement. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération mettant en oeuvre de l'ammoniac (NH3).

---

**Accident**

**Feu de fenwick.**

**N° 28788 - 28/12/2004 - FRANCE - 22 - PAIMPOL .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28788/>

Un feu se déclare vers 13 h sur un fenwick dans un bâtiment de 350 m<sup>2</sup> utilisé comme entrepôt réfrigéré de légumes. L'incendie impacte 3 bâtiments, 700 des 1 400 m<sup>2</sup> envahis par les fumées sont détruits. L'intervention mobilise 21 pompiers durant près de 6 h. L'exploitant contacte les services d'hygiène pour vérifier si les denrées entreposées ont été détériorées par les fumées, ce qui pourrait entraîner entre autres conséquences une mise en chômage technique des employés ; des experts et assureurs interviennent pour en évaluer le nombre. Les autorités locales, les services techniques municipaux et la gendarmerie se sont également rendus sur les lieux. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

---

**Accident**

## Incendie salle machine frigo/

N° 28031 - 01/05/2004 - FRANCE - 974 - NC .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28031/>

Un feu se déclare dans la salle des machines d'un entrepôt frigorifique portuaire à la suite de l'échauffement d'une armoire électrique. Des fumées toxiques envahissent l'entrepôt, 1 900 t de marchandises sont saisies et détruites. Aucune information précise n'est donnée quant au frigorigène utilisé et aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération. L'accident n'est pas daté avec précision (mai ou juin 2004 ?).

---

## Accident

### Feu d'un transformateur électrique.

N° 23210 - 26/06/2002 - FRANCE - 94 - VITRY-SUR-SEINE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23210/>

Un incendie d'origine électrique se déclare dans un poste de transformation électrique comportant 2 transformateurs à huile. Seule une armoire électrique (TGBT) est détruite. Le personnel de gardiennage donne l'alerte. Le poste de transformation alimente les bâtiments et les chambres froides d'un entrepôt ; les produits surgelés sont évacués vers d'autres plates formes frigorifiques. L'alimentation électrique est provisoirement assurée par un groupe électrogène. L'extincteur installé dans le local électrique n'a pas pu être utilisé par le personnel de gardiennage. Les installations de réfrigération mettant en oeuvre de l'ammoniac (NH3) et des frigorièges chloro-fluorés ne semblent pas avoir été atteintes.

---

## Accident

### Epidémie de légionellose

N° 26156 - 01/11/1998 - AUSTRALIE - 00 - MELBOURNE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26156/>



Près de Melbourne en Australie, 17 cas groupés de légionellose se déclarent dans le quartier nord de Thomastown. Les autorités sanitaires contrôlent et font désinfecter 74 tours aéroréfrigérantes de la zone afin de déterminer la source de la contamination. Trois tours sont testées positives à la bactérie Legionella pneumophila séro groupe 1. On note une similitude entre les souches prélevées sur 8 des patients et celles présentes dans la tour aéroréfrigérante d'un entrepôt frigorifique.

---

## Accident

### Incendie dans un entrepôt.

N° 2315 - 03/10/1990 - FRANCE - 14 - MONDEVILLE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2315/>



Un incendie détruit 2 000 m<sup>2</sup> d'un entrepôt comprenant 3 chambres froides vides (8 000 m<sup>3</sup>) en réaménagement. Le feu a démarré, en l'absence des ouvriers partis déjeuner, dans

l'une des chambres dont l'ancien éclairage était démonté et le nouveau partiellement en service. L'isolation thermique du local était en cours d'amélioration par projection de mousse polyuréthane. Normalement débranché à chaque fin de travaux, un spot halogène puissant éclairant les lieux pourrait être à l'origine du sinistre. L'incendie s'est arrêté à un mur de parpaings séparant les chambres froides de la salle des machines qui est indemne ; aucune fuite d'ammoniac (installations de réfrigération) n'a eu lieu. Trois employés sont en chômage technique.

---

## **Accident**

### **Inflammation d'un nuage d'ammoniac confiné.**

**N° 5264 - 01/01/1958 - ETATS-UNIS - 00 - CHICAGO .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5264/>



Dans la salle des compresseurs d'un entrepôt frigorifique, une fuite d'ammoniac (NH3) a lieu à la suite de la défaillance d'un joint fileté sur une canalisation de détente d'une installation de réfrigération. Un employé ferme une vanne d'aspiration et coupe le courant. L'étincelle de rupture d'un disjoncteur magnétique à 1,80 m du sol enflamme l'NH3 confiné dans le local. Le jour exact et le mois du sinistre ne sont précisés.

---

## **Accident**

### **Incendie d'entrepôt frigorifique**

**N° 58089 - 15/10/2021 - FRANCE - 62 - LE PORTEL .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58089/>

Vers 19 h, un feu de papiers, cartons et polystyrène se déclare sur une trentaine de palettes contenant des produits alimentaires surgelés dans une zone de stockage en froid négatif à - 25 °C dans un entrepôt frigorifique de 5 000 m². L'incendie se propage à un établissement jumelé de 4 700 m² via un tunnel de ventilation. Le personnel est évacué. Les pompiers, sous ARI, éteignent l'incendie avec une lance. Les matières combustibles sont sorties du bâtiment pour limiter la propagation. D'importantes fumées se dégagent dans l'établissement, ainsi que dans l'établissement mitoyen. Une ventilation est mise en place. Le désenfumage est rendu difficile par l'absence d'exutoire. Vers 23h10, la production de froid et la ventilation de la cellule sont remises en service pour sauver une partie de la marchandise stockée.

---

## **Accident**

### **Incendie de bâtiment de stockage entraînant une pollution en mer.**

**N° 37603 - 12/12/2009 - FRANCE - 974 - LE PORT .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37603/>



Dans la zone industrielle d'un port, un feu se déclare dans un entrepôt de 4 000 m² abritant des fruits et légumes, des produits de bureautique, ainsi que des bidons d'huile alimentaire. Sous l'effet de la chaleur, les bidons d'huile se déforment et s'éventrent. L'huile se déverse dans le réseau d'eaux pluviales et provoque une pollution de la mer. Après reconnaissance par les pompiers, la surface maritime polluée est évaluée à 60 ha. Des produits absorbants sont mis en oeuvre pour circonscrire la pollution. Le bilan de

---

l'accident fait état de dégâts matériels importants, mais aucune information n'est donnée sur les dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

---

## Accident

### Incendie dans un entrepôt frigorifique.

N° 27862 - 15/08/2004 - FRANCE - 77 - MITRY-MORY .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27862/>

Un incendie détruit le local transformateur électrique de 20 KV d'une entreprise stockant des denrées périssables dans un entrepôt réfrigéré. Les 100 employés de l'établissement sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

---

## Accident

### Fuite de gasoil.

N° 26787 - 29/03/2004 - FRANCE - 79 - BRESSUIRE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26787/>

    

Une fuite de gasoil se produit sur les 2 réservoirs d'un camion frigorifique stationné dans un entrepôt. Les pompiers disposent des boudins pour éviter l'extension de la pollution et des produits absorbants sont épandus. Une société privée récupère le produit.

---

## Accident

### Feu d'atelier.

N° 24384 - 04/04/2003 - FRANCE - 72 - LE MANS .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24384/>

Dans un entrepôt frigorifique, un incendie se déclare dans un atelier de 100 m<sup>2</sup> abritant des produits inflammables. Le feu n'atteint pas la réserve d'ammoniac de l'installation de réfrigération. Les locaux sont ventilés. Selon l'exploitant, l'incendie aurait pour origine un échauffement de la bobine du contacteur qui alimente une meule dans l'atelier mécanique, le boîtier électrique se serait enflammé puis le feu se serait propagé à une corbeille de papiers.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac dans un entrepôt de viande.

N° 22743 - 21/07/2002 - FRANCE - 61 - BRIOUZE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22743/>

    

Une fuite de 100 kg d'ammoniac se produit sur les installations de réfrigération d'un entrepôt de viande ; 800 des 1 200 t de marchandises stockées sont contaminées. Les pompiers colmatent la fuite et ventilent les locaux.

---

## Accident

### Feu dans des entrepôts frigorifiques.

**N° 18396 - 06/09/2000 - SUISSE - 00 - BALE (BASEL) .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18396/>

Un incendie détruit une importante surface d'entrepôt frigorifique. Alors que des ouvriers rénovent des locaux vétustes, le feu se déclare sur un important stock de gravats, de débris de bois et de polystyrène. Un épais nuage de fumée noire s'élève au-dessus de BALE dégageant une forte odeur de plastique brûlé jusqu'à SAINT-LOUIS (départ. 68). Le sinistre est circonscrit en 15 min par 20 pompiers. Les installations de réfrigération n'ont pas été atteintes. La police effectue une enquête, un acte de malveillance est suspecté.

---

## Accident

### Incendie dans un entrepôt frigorifique.

**N° 17151 - 03/12/1999 - ETATS-UNIS - 00 - WORCESTER .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17151/>



Un incendie qui semble s'être déclaré dans la partie frigorifique du bâtiment, embrase un entrepôt industriel abandonné. L'enquête révèle que 2 sans abris logeant sur place ont initié le sinistre en renversant une bougie lors d'une dispute, puis ont déserté les lieux après quelques efforts pour éteindre les flammes. La circulation dans le secteur est interrompue lors de l'intervention. Deux pompiers qui pénètrent dans le bâtiment pour rechercher d'éventuels squatters, se retrouvent prisonniers des flammes et en fin d'autonomie d'air. Alors que 4 autres pompiers essaient de les sortir du brasier, le bâtiment de 5 étages s'écroule en provoquant la mort des 6 pompiers. Le bâtiment était construit en briques et disposait de structures métalliques. Aucune information n'est donnée quant à la nature et aux dommages subis par les installations de réfrigération. Les auteurs de l'incendie seront inculpés pour homicide involontaire.

---

## Accident

### Fuite d'huile sur une installation frigorifique.

**N° 17241 - 11/11/1999 - FRANCE - 44 - CARQUEFOU .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17241/>

Dans un entrepôt frigorifique, une fuite d'huile se produit sur la pompe à huile d'un compresseur de l'installation de réfrigération. Le système de détection de fuite d'ammoniac (2ème seuil) alerte le technicien d'astreinte qui isole la pompe et prévient les pompiers. Le fournisseur expertise la pompe à huile défectueuse qui avait été installée en juillet dernier. L'installateur semble avoir décidé depuis de ne plus utiliser ce type de pompe à huile.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac.

**N° 7001 - 11/05/1995 - FRANCE - 47 - VILLENEUVE-SUR-LOT .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7001/>



Une légère fuite d'ammoniac se produit sur les installations de réfrigération d'un entrepôt désaffecté. Les secours en combinaisons de protection chimique parviennent à colmater la fuite. L'installation sera démantelée.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac.

N° 5296 - 29/07/1992 - SENEGAL - 00 - DAKAR .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5296/>



Un incendie et une fuite d'ammoniac se produisent dans un entrepôt frigorifique sur le port. Les compresseurs de l'installation de réfrigération venaient d'être révisés et testés sous atmosphère d'ammoniac. La fuite est due à une montée en pression d'un circuit fermé et à une vanne (ou un clapet) défectueux. Une personne est intoxiquée. Des odeurs d'ammoniac étaient par ailleurs perçues depuis 2 jours.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac dans un entrepôt frigorifique..

N° 2783 - 18/07/1991 - FRANCE - 29 - LANDERNEAU .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2783/>



A la suite d'une panne d'électrovanne, une fuite d'ammoniac se produit sur les installations de réfrigération d'un entrepôt frigorifique. Dans une usine de surgélation voisine, 35 employés sont contraints d'évacuer les locaux. Souffrant de légères brûlures aux yeux, 5 employés sont hospitalisés ; 10 autres personnes se plaignent d'irritations sans gravité.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac dans un entrepôt frigorifique.

N° 2345 - 11/10/1990 - FRANCE - 26 - MONTELIMAR .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2345/>



Dans un entrepôt frigorifique, une unité de réfrigération s'arrête de nuit sur défaillance d'une régulation. Reprenant son travail, le responsable du dépôt redémarre manuellement un compresseur haute pression (HP), mais sa culasse éclate peu après et un nuage d'ammoniac gazeux est émis. L'explosion est due à l'aspiration de NH3 liquéfié non compressible par les compresseurs HP ("haute-pression") lors du démarrage automatique des compresseurs BP (basse pression) . Des concentrations de 15 à 25 ppm d'NH3 sont relevées dans le quartier et un périmètre de sécurité est établi. Un centre commercial, un bâtiment administratif et des habitations sont évacués ; 4 des 90 personnes concernées sont incommodées. Le retour à une situation normale demandera 2 h.

Suite à la défaillance d'une vanne motorisée (bobine), du NH3 se retrouve en excès dans le réservoir du compresseur MP. Au démarrage, l'opérateur conduisant l'installation a bien constaté un niveau élevé de NH3 liquide dans le réservoir moyenne pression (MP) mais, faute de disposer d'une mesure précise de niveau et connaissant mal les conditions de bon fonctionnement de l'automate pilotant l'installation, a estimé que ce niveau ne posait pas

de danger et a remis en route les compresseurs HP. Quelques minutes après, la régulation automatique remet en service les compresseurs BP, ce qui provoque une émulsion dans leurs réservoirs. Les compresseurs HP aspirent alors des gouttelettes de NH3, ce qui entraîne un "coup de liquide" et la rupture du carter d'un compresseur puis une fuite gazeuse. L'exploitant envisage la pose d'une sécurité de niveau haut dans le réservoir MP et d'un détecteur de NH3 dans l'unité déclenchant une pré alarme et le démarrage de la ventilation du local.

---

## **Accident**

### **Feu d'un entrepôt industriel**

**N° 56775 - 19/02/2021 - FRANCE - 36 - CHATEAUROUX .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56775/>

Vers 14h50, un feu de toiture se déclare sur un entrepôt frigorifique impactant plus de 200 m<sup>2</sup> sur les 1 600 que comptent le bâtiment. Un important panache de fumée se dégage. Quatre lances dont 2 sur échelle sont mises en oeuvre par les pompiers pour maîtriser le sinistre. Cinq ouvriers sont évacués. Vers 17h30, le feu est circonscrit. La partie frigorifique, autonome pendant 6 h, est impactée par la coupure des fluides. A 18h52, le feu est éteint. L'électricité est remise en service pour la sauvegarde des 2 000 t de denrées alimentaires congelées. Après une ronde effectuée à 8 h à l'aide d'une caméra thermique, aucune trace de feu ou de fumée ni aucun point chaud ne subsistent. Le propriétaire réalise des surveillances régulières.

Au total, 250 m<sup>2</sup> sont impactés sur les 1 600 m<sup>2</sup> de bâtiment.

---

## **Accident**

### **Feu d'entrepôt alimentaire**

**N° 42278 - 12/06/2012 - FRANCE - 94 - RUNGIS .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42278/>

Un feu se déclare vers 1h35 dans un entrepôt de 3 000 m<sup>2</sup>, au coeur du Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis. Compte tenu de la configuration des entreprises implantées dans la structure en feu, un risque d'extension du sinistre est envisagé. Le service incendie du MIN, rapidement rejoint par 130 pompiers, éteint l'incendie vers 4h45 avec 10 lances dont 2 sur échelle et 1 lance canon. Ils arrosent ensuite les foyers résiduels et dégarnissent les lieux jusqu'à 12 h. Le 2ème étage du bâtiment est détruit et la toiture est partiellement effondrée. Aucune information n'est donnée quant aux éventuels dommages subis par les installations de réfrigération mettant en oeuvre des frigorigènes chloro-fluorés.

Grâce à l'intervention rapide des secours et aux caractéristiques constructives du bâtiment (murs coupe-feu, espace vide séparant en deux l'autre partie du hangar), l'incendie ne s'est pas propagé. Le volume d'eau utilisé pour éteindre le feu est estimé à 990 m<sup>3</sup>. Le ruissellement des eaux d'extinction s'est opéré de la manière suivante :

- 20 % dans le collecteur des eaux pluviales (rejet sans prétraitement)
- 20 % dans la galerie du bâtiment sinistré
- 50 % dans le collecteur des eaux pluviales d'une autre société.

Les pertes par évaporation représentent les 10 % restant.

Après prélèvement et analyse des rejets dans les réseaux d'eaux pluviales, aucune

anomalie n'est constatée.

A la suite de l'accident, l'exploitant envisage de mettre en place un système de détection incendie relié au poste de commandement sécurité du MIN. La surveillance du site sera également renforcée : vidéosurveillance, rondier...

Accident

Incendie d'entrepôt frigorifique.

N° 35982 - 13/03/2009 - FRANCE - 94 - RUNGIS .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35982/>

Un feu se déclare vers 2h30 dans un entrepôt frigorifique de fruits et légumes de 1 600 m² constitué d'un bâtiment métallique d'un seul niveau et de 15 m de haut. D'importants moyens de secours sont mobilisés : une centaine de pompiers venus de 11 casernes, 23 engins et 11 lances à incendie... L'incendie est maîtrisé après 3 h d'intervention avant qu'il ne se propage aux camions garés autour du bâtiment en flammes, ainsi qu'à un atelier abritant du matériel de manutention. Une épaisse fumée blanche émise à hauteur du bâtiment sera visible à plusieurs kilomètres depuis l'autoroute A6. Un dispositif de surveillance du foyer est mis en place durant plusieurs heures et les personnes sur place sont évacuées. Aucune victime n'est à déplorer, mais 8 employés sont en chômage technique. La police effectue une enquête pour déterminer l'origine du sinistre. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération.

Accident

Incendie d'un bâtiment frigorifique

N° 55424 - 24/04/2020 - FRANCE - 04 - LE CHAFFAUT-SAINT-JURSON .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55424/>

    

Peu avant 1 h, un feu se déclare dans un bâtiment à usage d'entreprise frigorifique. Les pompiers protègent un stockage de bouteilles de gaz. Ils éteignent l'incendie à l'aide de 3 lances.

Le bâtiment de 100 m² est détruit. Celui de 50 m² attenant, à usage de bâtiment administratif, est préservé. Trois employés sont en chômage technique. Une personne est transportée à l'hôpital.

Accident

Feu de débris.

N° 24567 - 14/05/2003 - FRANCE - 35 - RENNES .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24567/>

    

Un feu de débris se déclare au premier étage d'un entrepôt frigorifique de 50 m². Les installations de réfrigération utilisant de l'ammoniac ne sont pas atteintes.

Accident

**Feu d'entrepôt.**

**N° 22640 - 02/07/2002 - FRANCE - 59 - LILLE .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22640/>

Un incendie se déclare dans un entrepôt de 3 000 m<sup>2</sup> dont 1 500 m<sup>2</sup> réfrigérés. Aucune précision n'est donnée sur la nature de l'installation de réfrigération et sur les dommages subis par celle-ci.

**Accident**

**Incendie dans un entrepôt renfermant des matériaux d'isolation phonique et frigorifique.**

**N° 17305 - 27/02/2000 - FRANCE - 62 - ANGRES .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17305/>

Un incendie se déclare dans un entrepôt abritant des matériaux d'isolation phonique et frigorifique.

**Accident**

**Incendie dans un entrepôt.**

**N° 16929 - 05/11/1999 - ETATS-UNIS - 00 - MILTON .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16929/>

   

Dans un entrepôt, un incendie détruit 10 000 dindes congelées et 4 000 l de glaces. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération. Les pompiers établissent un périmètre de sécurité et installent des barrages flottants pour contenir les débris dans la rivière. Une enquête est effectuée pour déterminer l'origine du sinistre qui pourrait être liée au fonctionnement d'un congélateur.

**Accident**

**Incendie d'un entrepôt de fruits**

**N° 16144 - 24/08/1999 - FRANCE - 69 - LYON .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16144/>

Un incendie détruit un entrepôt de fruits ; 30 employés sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

**Accident**

**Incendie dans un entrepôt réfrigéré.**

**N° 17119 - 14/06/1999 - BELGIQUE - 00 - ANVERS .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17119/>

   

Un incendie détruit en partie un entrepôt portuaire réfrigéré abritant des fruits. Les pompiers doivent abattre un mur latéral avec un bulldozer avant de pouvoir se rendre maître du sinistre. Une fuite d'ammoniac provenant des installations de réfrigération se serait produite. Un plan catastrophe est déclenché puis levé après vérification de la non toxicité des fumées émises. Dans la soirée, le feu n'est toujours pas éteint.

---

## Accident

### Incendie de bureaux dans un entrepôt désaffecté.

**N° 15189 - 28/03/1999 - FRANCE - 94 - VINCENNES .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15189/>

Un incendie se déclare dans les bureaux d'un entrepôt frigorifique désaffecté. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

---

## Accident

### Incendie d'un entrepôt

**N° 10986 - 03/03/1997 - FRANCE - 82 - MONTAUBAN .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10986/>

Un incendie détruit un entrepôt de fruits de 2 500 m<sup>2</sup>. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération.

---

## Accident

### Incendie d'entrepôts

**N° 10843 - 28/02/1997 - FRANCE - 92 - GENNEVILLIERS .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10843/>

              

Un incendie se déclare dans un entrepôt de matériel de vidéosurveillance et gagne l'entrepôt voisin contenant du matériel d'aménagement frigorifique pour magasins. Le premier local est totalement détruit. Il n'y a pas de perte de fluide frigorigène dans le second. L'impact sur l'environnement est négligeable. Une reconstruction à l'identique coûtera 16 MF et le matériel entreposé perdu est évalué à 40 MF. Les assurances évaluent ce sinistre à 19 MF.

---

## Accident

### Incendie d'un entrepôt frigorifique

**N° 10599 - 19/02/1997 - FRANCE - 94 - CHEVILLY-LARUE .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10599/>

Un feu se déclare dans une salle abritant les archives d'un entrepôt frigorifique de fruits et légumes de 10 000 m<sup>2</sup>. Lors du sinistre, la cellule d'entreposage inexploitée est en cours de réhabilitation. L'incendie détruit 500 m<sup>2</sup> de bâtiment. Les installations de réfrigération mettant en oeuvre de l'ammoniac (NH<sub>3</sub>) et des frigorigènes chloro-fluorés ne sont pas atteintes. Aucune conséquence n'est observée sur l'environnement.

---

Accident

Incendie d'un entrepôt frigorifique.

N° 8503 - 13/04/1996 - FRANCE - 94 - CHEVILLY-LARUE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8503/>

Un feu se déclare dans le faux plafond d'un entrepôt frigorifique de 900 m². Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

Accident

Incendie dans un entrepôt frigorifique

N° 8343 - 16/03/1996 - FRANCE - 44 - SAINT-NAZAIRE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8343/>



Un incendie ravage un entrepôt frigorifique de 800 m². Aucune information n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération. Les dommages matériels sont évalués à 2,4 MF.

Accident

Incendie d'un entrepôt de produits alimentaires.

N° 8014 - 31/01/1996 - FRANCE - 84 - SAINT-DIDIER .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8014/>

Un incendie détruit un entrepôt de produits alimentaires de 800 m²; 9 personnes sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

Accident

Incendie dans un entrepôt frigorifique.

N° 27647 - 27/07/2004 - FRANCE - 45 - BONNY-SUR-LOIRE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27647/>

Un feu se déclare sur une semi-remorque peu après 2 h. L'incendie se propage à un entrepôt frigorifique de 8 000 m² et à un stockage extérieur de 8 000 palettes en bois. Plusieurs bouteilles de gaz explosent dans le bâtiment. Un riverain, dont l'habitation est menacée par les flammes, est évacué. Les pompiers rencontrent des difficultés d'accès au sinistre et d'approvisionnement en eau. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération. Les 35 employés sont en chômage technique.

Accident

Feu d'entrepôt de fruits et de légumes.

N° 25254 - 04/08/2003 - FRANCE - 68 - SAUSHEIM .

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25254/>



Dans la cour d'un entrepôt de fruits et de légumes de 3 500 m<sup>2</sup>, un feu de palettes allumé par un employé devient incontrôlable. Le personnel tente d'éteindre l'incendie à l'aide d'extincteurs, mais les flammes se propagent rapidement à tout le stock de palettes et de matériels. Le service chargé de l'électricité coupe une ligne haute-tension surplombant le sinistre. Après 8 h d'intervention, plus de 60 pompiers parviennent à préserver le bâtiment de 2 000 m<sup>2</sup> appartenant à une société voisine. Une explosion dans l'entrepôt blessera 1 pompier aux tympans. Un second qui chute lors d'une reconnaissance, se blesse à une jambe. Les dommages matériels sont importants pour la société maraîchère : l'entrepôt principal et le bâtiment administratif sont détruits, le matériel informatique est fortement endommagé. Aucune précision n'est donnée quant à la présence d'une installation de réfrigération et aux dommages subis par cette dernière.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac dans un entrepôt frigorifique

**N° 143 - 28/04/1989 - ROYAUME-UNI - 00 - GRIMSBY .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/143/>



Une tuyauterie d'ammoniac (NH<sub>3</sub>) sous pression de 25 mm de diamètre éclate sur l'installation de réfrigération d'un entrepôt frigorifique ; 0,4 t de gaz toxique se disperse dans l'atmosphère, 400 personnes sont évacuées dans le voisinage du site et 23 sont hospitalisées pour un traitement spécifique. Un circuit colmaté serait à l'origine de l'accident.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac.

**N° 5257 - 04/06/1986 - FRANCE - 29 - LANDERNEAU .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5257/>



Dans un entrepôt frigorifique, une fuite accidentelle d'ammoniac a lieu sur les installations de réfrigération après rupture d'une canalisation. Les eaux des lances à incendie utilisées pour abattre le nuage toxique se déversent dans le réseau des eaux pluviales et polluent un affluent de l'ELORN. La faune piscicole est partiellement détruite.

---

## Accident

### Explosion d'un entrepôt frigorifique

**N° 5272 - 15/03/1971 - ROYAUME-UNI - 00 - LONDRES .**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5272/>



A la suite d'une explosion et d'un incendie dans un entrepôt frigorifique, des conteneurs d'ammoniac utilisés dans les installations de réfrigération éclatent ; 11 personnes sont

intoxiquées.

---

## Accident

### Incendie dans un entrepôt de surgelés.

N° 31996 - 30/05/2006 - BELGIQUE - 00 - AALBEKE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31996/>



Un violent incendie détruit 3 000 m<sup>2</sup> de denrées alimentaires dans un entrepôt de produits surgelés. Le sinistre dégage un épais nuage de fumée qui contraint à l'évacuation des riverains les plus proches et au confinement du reste du voisinage. 150 pompiers interviennent ; intoxiqué par les fumées, l'un d'eux est hospitalisé. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuellement subis par les installations de réfrigération.

---

## Accident

### Incendie d'entrepôt frigorifique

N° 11582 - 04/08/1997 - ROYAUME-UNI - 00 - SHEERNESS .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11582/>



Un incendie se déclare dans un entrepôt portuaire. Un acte de malveillance est soupçonné. L'extinction des flammes mobilise 160 pompiers et nécessite 34 lances. La présence de polystyrène, matériau d'isolation thermique, et d'une installation de réfrigération contenant 4 t d'ammoniac compliquent l'intervention. Les dommages sont évalués à 10 millions de livres.

---

## Accident

### Incendie d'un entrepôt frigorifique désaffecté.

N° 7422 - 03/09/1995 - FRANCE - 35 - RENNES .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7422/>

Un feu se déclare dans un entrepôt frigorifique de 5 000 m<sup>3</sup>, désaffecté et non utilisé depuis une quinzaine d'années. L'incendie se propage rapidement compte tenu des matériaux présents (palettes en bois et isolation des chambres froides). Les installations de réfrigération de 22 KW, mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré, avaient été démantelées bien avant le sinistre. Un acte criminel est suspecté et la gendarmerie effectue une enquête.

---

## Accident

### Incendie d'un entrepôt de produits alimentaires.

N° 6071 - 06/01/1995 - FRANCE - 94 - THIAIS .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6071/>

Un incendie détruit un entrepôt de produits alimentaires de 10.000 m<sup>2</sup>. Dix-huit grosses lances sont mises en oeuvre. Une cellule frigorifique de 5 098 m<sup>2</sup> est détruite. L'autre

cellule de 2967 m<sup>2</sup> n'est pas affectée. Aucune autre précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération.

---

## Accident

### Incendie dans un entrepôt frigorifique.

N° 2828 - 30/09/1991 - FRANCE - 74 - BONS-EN-CHABLAIS .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2828/>

Un incendie se déclare dans un bâtiment industriel à usage d'entrepôt frigorifique, 20 personnes sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant à une fuite éventuelle du fluide frigorigène contenu dans les installations de réfrigération.

---

## Accident

### Incendie dans un entrepôt réfrigéré.

N° 5293 - 08/01/1991 - PAYS-BAS - 00 - NC .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5293/>

A la suite de la défaillance d'un élément d'un circuit de chauffage, un incendie se déclare dans un entrepôt réfrigéré. Les dommages sont évalués à 15 NL Guilders. Aucune précision n'est donnée quant à une éventuelle fuite du fluide frigorigène contenu dans les installations de réfrigération.

---

## Accident

### Fuite d'ammoniac sur un circuit de réfrigération.

N° 1341 - 11/12/1989 - FRANCE - 03 - VICHY .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1341/>

    

Une fuite de 150 l d'ammoniac a lieu sur le circuit de réfrigération (capacité totale 1 200 l d'NH<sub>3</sub>) d'un entrepôt frigorifique de denrées alimentaires ; 20 pompiers en tenue étanche interviennent et les habitants du quartier doivent se confiner.

---

## Accident

### Incendie dans une entrepôt.

N° 597 - 02/12/1988 - FRANCE - 80 - VRON .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/597/>

    

Un incendie détruit 1 000 m<sup>2</sup> d'un entrepôt frigorifique. Aucune précision n'est donnée quant à une émission éventuelle du fluide frigorigène contenu dans les installations de réfrigération. Les dommages seraient compris entre 10 et 15 MF.

---

## Accident

### Rejet d'ammoniaque dans le RHONE

N° 5260 - 29/09/1985 - FRANCE - 26 - PIERRELATTE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5260/>



Un entrepôt de produits surgelés rejette de l'ammoniaque, provenant de ses installations de réfrigération, dans les canaux du RHONE. La faune aquatique est mortellement atteinte (1 t de poissons).

Accident

Incendie et fuite d'ammoniac.

N° 5282 - 26/07/1980 - CANADA - 00 - PORTAGE LA PRAIRIE .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5282/>



A la suite d'un incendie, une fuite d'ammoniac a lieu sur les installations de réfrigération d'un entrepôt frigorifique. Aucune victime n'est à déplorer, mais 4 000 personnes ont été évacuées.

Accident

Fuite, explosion et incendie ammoniac.

N° 5278 - 10/01/1978 - ROYAUME-UNI - 00 - NC .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5278/>



Dans un entrepôt réfrigéré, une fuite d'ammoniac se produit sur les installations de réfrigération. Le gaz s'enflamme et explose ; la source exacte de l'ignition n'est pas connue.

Accident

Fuite et explosion d'ammoniac.

N° 5271 - 03/08/1970 - ROYAUME-UNI - 00 - AYR .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5271/>



Un incendie endommage les installations de réfrigération d'un entrepôt frigorifique et une explosion de faible ampleur due à une fuite d'ammoniac se produit.

Accident

Fuite et explosion d'ammoniac.

N° 5268 - 05/12/1968 - ROYAUME-UNI - 00 - GLASGOW .

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5268/>



Une fuite d'ammoniac et une explosion ont lieu dans une installation de réfrigération d'un entrepôt frigorifique.